

Chiffrer ou ne pas chiffrer ? Michel Husson, *Regards*, avril 2007

Deux économistes réputés de l'OFCE, Jean-Paul Fitoussi et Xavier Timbeau, viennent de publier un « manifeste contre une déontologie en rase campagne » (1) où ils expliquent pourquoi ils ne chiffreront pas les programmes présidentiels. Dix jours plus tôt, Henri Sterdyniak, également économiste à l'OFCE, expliquait dans *Libération* que « le programme économique de Sarkozy est un fourre-tout ». Les dépenses supplémentaires représenteraient 37 milliards d'euros pour un peu plus de 6 milliards d'euros d'économies. Comme Sarkozy s'engage en plus à baisser les prélèvements obligatoires d'environ 24 milliards, son programme augmenterait le déficit public « de 55 milliards d'euros, soit 3 % du PIB » ! Tout cela ressemble furieusement à un chiffrage, et c'est a priori la fonction d'un organisme universitaire comme l'OFCE que d'éclairer ainsi le débat public.

Le refus de Fitoussi et Timbeau repose sur une distinction entre chiffrage et évaluation. Les chiffrages adoptent en effet une optique comptable qui ne tient pas compte des effets induits des dépenses publiques. Si l'Etat investit dans la recherche, c'est évidemment un coût budgétaire. Mais si cette recherche permet de mieux répondre aux besoins sociaux ou d'améliorer la compétitivité, alors il faut mettre dans la balance ces effets positifs. Cela relève d'une évaluation, menée à l'aide d'un modèle décrivant aussi bien que possible les différents enchaînements macroéconomiques. Mais cela n'enlève rien à la démonstration de Sterdyniak qui met le doigt sur un point faible du programme libéral qu'un point de vue comptable suffit à souligner : on ne peut pas augmenter les dépenses et réduire les recettes sans creuser le déficit. Ou alors, il faut montrer que les baisses d'impôts vont doper la croissance et engendrer de nouvelles recettes. Les modèles, calibrés sur l'expérience passée, permettraient alors une évaluation relativement précise montrant en l'occurrence que les baisses d'impôts pour les riches stimulent l'épargne plutôt que la consommation et relancent moins l'activité qu'une bonne vieille hausse de salaires.

Dans *L'Expansion* du 1er mars dernier, deux autres économistes, Philippe Trainar et Francis Kramarz, qualifient de « programme de destruction massive d'emplois » les propositions d'Olivier Besancenot, et Gilbert Cette (présenté comme un proche de Strauss-Kahn) lui reproche son « ignorance crasse des mécanismes économiques ». Mais cette morgue repose plus sur des positions de pouvoir que sur un savoir constitué. Le point commun des économistes libéraux est en effet de généraliser indûment des analyses partielles à l'ensemble de l'économie. Exemple : une entreprise dont le coût salarial baisse par rapport à celui de ses concurrents gagne des parts de marché et embauche. Sur la base de ce fait, nos experts vont proclamer partout que la science économique établit qu'une baisse des salaires est le meilleur moyen de faire reculer le chômage. Ils vont même faire des règles de trois pour dire de combien. Seulement voilà : si on baisse tous les salaires, le marché rétrécit et l'emploi diminue.

En 1935, Pierre Laval avait baissé de 10% le salaire des fonctionnaires et aggravé les effets de la Grande Crise. Un peu plus tôt, dans un article anonyme de la *Revue d'Economie Politique* de 1931, Jacques Rueff dénonçait l'assurance chômage comme la « cause du chômage permanent ». Les théories « modernes » défendues par les économistes libéraux ne font que reproduire la même « ignorance crasse » que celle de leurs maîtres à penser d'avant Keynes, et il faudra du temps pour effacer les ravages de ce retour aux années 30.

Reste que le chiffrage est une exigence légitime qui préserve de la démagogie populiste. Et cette exigence vaut aussi pour les programmes alternatifs : les citoyens ont après tout le droit de savoir comment serait financée une augmentation des minima sociaux. Il faut bien sûr distinguer deux choses : la viabilité économique d'une autre répartition des revenus, et les conditions de sa mise en œuvre - sa faisabilité politique. Mais l'évaluation économique est possible : on peut faire des « variantes » où, par exemple, l'augmentation des salaires est compensée par la baisse des dividendes. La preuve : l'OFCE s'y était risquée il y a cinq ans et avait montré qu'un tel transfert était neutre du point de vue de la croissance (2).

(1) <http://www.ofce.sciences-po.fr/clair&net-4.htm>

(2) Xavier Timbeau, « Le partage de la valeur ajoutée en France », *Revue de l'OFCE* n°80, 2002, <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/2-80.pdf>